

ARRETE MUNICIPAL n° 358/2026
RENOUVELLEMENT RESEAU GAZ
PROLONGATION ARRETE N°325/2026
2 AU 78 RUE CHANZY- RUE SADI CARNOT

Nous, Maire de la Commune de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6-1,

Vu le code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté ministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié par des arrêtés modificatifs,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1-huitième partie-signalisation temporaire,

Vu l'arrêté n°214/2026 du 09 avril 2026 portant délégation de pouvoir à Madame ATTINAULT,

Vu la demande de la société LOCATRA en date du 29 mai 2026,

Considérant que l'arrêté 325/2026 prend fin le 05 juin 2026,

Considérant qu'il convient d'octroyer à la société LOCATRA une prolongation de l'arrêté 325/2026 relatif au renouvellement du réseau gaz, pour une durée supplémentaire de 15 jours pour le compte de GRDF

ARRETONS

Article 1er : L'arrêté N°325/2026 est prolongé jusqu'au 20 juin 2026

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté précité demeurent inchangés et restent applicables dans l'emprise du chantier situé rue Chanzy et rue Sadi Carnot.

Article 3 : Les autres articles restent inchangés

**Article 4 : Mme la Directrice Générale des Services de la ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE
Mme la Commandante de la Police Nationale de La Madeleine,
M le Chef de Service de la Police Municipale de Saint André-Lez-Lille,**



HÔTEL DE VILLE

89 rue du Général Lederc - CS 40001 - 59 871 Saint-André CEDEX

+33 (0)3 20 63 07 50 www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement au Maire.

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à

- M. le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- M. le Directeur de la Société ILEVIA BP 1009 59700 MARCO EN BAROEUL.
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers 59700 MARCO-EN-BAROEUL
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE.
- M. le Directeur du service des Déchets Ménagers de la MEL
- M. le Directeur de la Société NICOLLIN -8 avenue Industrielle – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE
- M. le Directeur de la Société LOCATRA – 1 rue du Dronckaert – 59223 RONCO

Fait à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le 5 JUIN 2026

Pour le Maire, par délégation
Karine ATTINAULT



Adjointe au Maire,
chargée du Patrimoine Foncier

Certifié exécutoire par le Maire de SAINT ANDRE,
Compte tenu de la publication le 5 JUIN 2026